

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 25 mars 2024

Date de l'annonce publique : 15/03/2024

Date de la convocation des conseillers : 15/03/2024

### Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2024-03-25 - 2.13
Point de l'ordre du jour		2.13
Objet		<b>Acte notarié - Acquisition par la Commune (emprise n° 314/2216 sise à Berchem, rue de la Montée)</b>

### Le conseil communal,

Vu l'acte du 31 janvier 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place voirie sise à Berchem effectuée dans un but d'utilité publique, à savoir la régularisation de la situation foncière de la voirie « rue de la Montée » :

- Acte n° 24900 authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec Monsieur Guy Joseph François WEISTROFFER :

Acquisition d'une place voirie sise à Berchem, inscrite au cadastre de la Commune de Roeser, section B de Berchem comme suit :

- Numéro 314/2216, lieu-dit: "rue de la Montée", place voirie, contenant 67 centiares ;

Considérant que l'acquisition a eu lieu pour et moyennant le prix de 670,00 euros ;

Vu l'article 4/650/221100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 24900 du 31 janvier 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place voirie sise à Berchem.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 9 avril 2024

  
Le bourgmestre,

  
Le secrétaire communal ff,